

(1)

(N^o 61.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 10 JUIN 1881.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le règle- ment définitif du Budget de l'exercice 1876.

*(Voir les Nos 15, session 1879-1880, et 178, session 1880-1881, de la Chambre
des Représentants.)*

Présents : MM. LAOUREUX, Président, le baron BETHUNE, DEVADDER,
LAMMENS, WILLEMS et BISCHOFFSHEIM, Rapporteur.

MESSIEURS,

Après examen du Projet de Loi et du Rapport de la Commission permanente
des Finances de la Chambre des Représentants, votre Commission, à l'unanimité
de ses membres présents, a l'honneur de vous proposer l'adoption du Projet
de Loi.

Le Rapporteur,
J. R. BISCHOFFSHEIM.

Le Président,
LAOUREUX.